

Séance du 31 mai 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 mai 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suarès à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain

SECRETAIRE : M. Jaussaud.

Mme Gibaud-Gentili présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle – Enrichissement et restauration des collections – Demandes de subventions.

Dans le cadre de ses prochaines expositions et de sa mission de conservation des collections, le Muséum d'histoire naturelle va être amené, à partir de mai 2012, à procéder à des acquisitions et à restaurer une partie de ses collections.

Les acquisitions, parmi lesquelles figure un sanglier naturalisé, sont évaluées à 2 300 € TTC.

La restauration d'objets de collection, quant à elle, est estimée à 4 000 € TTC. La campagne de restauration permettra notamment de stabiliser l'état des pièces les plus abîmées.

Ces opérations, inhérentes à la vie du Muséum, peuvent être soutenues financièrement par la Direction régionale des affaires culturelles et la région Aquitaine, à travers notamment le fonds régional d'acquisition des musées.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de ces deux partenaires aux taux les plus élevés possibles.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.